SCP FERRAN

Michel D.E.S. Droit Privé
Marie-Line Ingénieur E.N.S.C.T.

HUISSIERS DE JUSTICE

1 rue Saint Rome - TOULOUSE Tél. 05 61 21 17 90 Entrée 18 rue Tripière

DENONCIATION

D'ACTE D'INSCRIPTION DE FAUX

(Art. 306 du NCPC)

L'AN DEUX MIL HUIT et le Treste Jullet
- Premier Août (Sch GAHIGUES)

A la requête de Monsieur LABORIE André, de nationalité française, né le 20.5.56 TOULOUSE, pour le compte de M. & Mme LABORIE 2 rue de la Forge ST ORENS DE GAMEVILLE(31) actuellement « sans domicile fixe « (courrier poste restante) suite à leur expulsion irrégulière du 27.3.08

Elisant domicile en Notre Etude

Nous S.C.P. FERRAN Michel et Marie-Line, HUISSIERS DE JUSTICE, 18 Rue Tripière (angle 1 rue Saint Rome) 31 TOULOUSE

Avons **SIGNIFIE** et laissé copie à :

1°) Monsieur VALET Michel, Procureur de la République (Tribunal de Grande instance) 2 Allées jules Guesde TOULOUSE

Où étant et parlant à : sa purone 4 ctepe faite 444 Signes VALES

2°) SCP GARRIGUES-BALLUTEAUD Huissiers de Justice 54 Rue Bayard TOULOUSE

Où étant et parlant à : le GARAGEURS Chustre Humai de Justice mocie

- A) d'un ACTE <u>D'INSCRIPTION DE FAUX</u> par le requérant
- B) du <u>Procès verbal du 23.7.08 de dépôt</u> dudit acte au Greffe du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE de TOULOUSE
- C) des pièces y annexées (85 pages)

A.6 49.60 SCT 6.37 A.16 25.60 TVA 15.93 Poste 0.88 107.53

SOUS TOUTES RESERVES.

DONT ACTE duquel Nous avons remis copie

aux susnommés comme dessus.





TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULOUSE

2 allées Jules GUESDE 31068 TOULOUSE CEDEX 7 ☎: 05.61.33.70.00

PROCÈS-VERBAL DE DÉPÔT DE DOCUMENTS PORTANT INSCRIPTION DE FAUX

Toulouse, le 23 Juillet 2008

N° d'enregistrement: 08/00029

Au greffe du Tribunal de Grande Instance de Toulouse, et devant nous Mme OUAZANA, greffière en chef, a comparu ce jour:

Monsieur André LABORIE,

Pour nous remettre en double exemplaire un acte d'inscription de faux principal par lequel il argue de faux.

Nous avons daté et visé ces exemplaires et remis l'un d'eux au déposant.

La greffière en chef

Mme OUAZANA

No.08/00029

INSCRIPTION DE FAUX INTELLECTUELS

CONTRE DES ACTES AUTHENTIQUES

ET AVEC USAGES DE FAUX.

Conclusions et pièces de la SCP GARRIGUES & BALLUTEAUD huissiers de justice à Toulouse, produites en justice.

Sur le fondement de l'article 306 du NCPC

Acte communs à plusieurs actes déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance de Toulouse ou de la cour qui ont une compétence exclusive en cette matière (NCPC, art. 286).

<u>A la demande</u>: De Monsieur LABORIE André et pour le compte de Monsieur et Madame LABORIE demeurant au N° 2 rue de la Forge 31650 Saint Orens (courrier poste restante) « <u>sans domicile fixe »</u> suite à une expulsion en date du 27 mars 2008 conséquences préjudiciables des actes produits et effectués par la SCP GARRIGUES & BALLUTEAUD.

Contre des actes dont a fait usage la SCP GARRIGUES & BALLUTEAUD huissiers de justice associés 54 rue BAYARD à TOULOUSE.

<u>Ces actes</u> sont repris dans des conclusions rédigées par la SCP GARRIGUES & BALLUTEAUD et produites en justice le 8 juillet 2008 avec pièces à l'appui pour obtenir un droit et faire valoir une situation réelle alors que la situation juridique *est inexacte*.

- Ces conclusions ont été produites par Maître VINCENTI Charles dont usage pour obtenir une décision favorable pour le compte de sa cliente.
- Ces conclusions constituent un faux faisant usage de différents actes inscrits en faux en écritures publiques ou authentiques

Monsieur LABORIE inscrit ces pièces ci-dessous produites par la SCP en faux intellectuels.

- Conclusions du 8 juillet 2008 de Maître VINCENTI déposée en audience des référés pour le 16 juillet 2008.
- Ordonnance de référé rendue par le tribunal d'instance de Toulouse en date du 1^{er} juin 2007.
- Signification d'ordonnance de référé en date du 13 juin 2007 à Monsieur LABORIE.
- Signification d'ordonnance de référé e date du 14 juin 2007 à Madame LABORIE.
- Commandement de quitter les lieux signifié le 29 juin 2007 à Monsieur LABORIE.